ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SEFROU
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES

Avis d'achat sur bons de commande n° 105/2026

Le Gouverneur de la Province de Sefrou , procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis , en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marché publics.

- **Objet de la prestation : Travaux d'aménagement et installation des réseaux électrique, eau potable et d'irrigation et arrosage au logement administratif relevant de la Province de Sefrou.**

- Consistance des prestations :

NR	Désignations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	QTE	Garanties exigées
1	Travaux d'aménagement d'installation du réseau électrique.	Travaux d'aménagement du réseau électrique y compris l'installation un disjoncteur de 4 files, un disjoncteur de 2 files, pose de 60 appliques extérieures, installation de câbles différents appareillage et toutes suggestions. Les disjoncteurs et les appliques extérieurs demandés doivent être de marque reconnue et à confirmer par l'administration.	F	1	**caution exigée**
	Travaux d'aménagement d'installation du réseau d'eau Potable	Travaux d'aménagement du réseau d'eau Potable y compris l'installation du tube galvanise 2 pouces, tube PPR de différent diamètres et toutes pièces nécessaires.	F	1	**caution exigée**
1	Travaux d'aménagement d'installation du réseau d'irrigation et d'arrosage.	Travaux d'aménagement du réseau d'irrigation et d'arrosage, y compris installation de 8 électrovannes ½ pouce, installation 2 programmateurs 24/230V-intérieur- 4stations et toute suggestion.	F	1	**caution exigée**

- **Lieu d'exécution : logement administratif relevant de la Province de Sefrou.**
- **Délai d'exécution des travaux des prestations : Quinze (15) JOURS**
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :** 16/11/2026 à 9h45
-Le prestataire est tenu de présenter au maitre d'ouvrage dans les 24 heurs qui suivent la confirmation de son offre **une caution bancaire exigée à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois Mille dhs)**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma.**

Le Gouverneur de la Province de Sefrou

BRAHIM ABOUZAID